

COMMUNIQUE DE PRESSE

Pour la 6ème année consécutive, FINACTU réalise la certification actuarielle des provisions techniques des mutuelles du Groupe MAMDA-MCMA-MAC, première mutuelle d'assurance du Royaume du Maroc.

Casablanca, le 13 juin 2017

Le Groupe FINACTU vient de finaliser l'évaluation et la certification actuarielles des engagements techniques de la Mutuelle Agricole Marocaine D'Assurance (MAMDA), la Mutuelle Centrale Marocaine d'Assurance (MCMA), et la Mutuelle Ataamine Chaabi (MAC).

Depuis 2011, FINACTU conduit annuellement cet audit complet des engagements techniques des mutuelles, et produit une certification actuarielle des provisions portées au bilan.

Les provisions techniques constituent en effet un poste majeur du bilan des sociétés d'assurance. Dans toutes les compagnies, leur évaluation est au cœur de l'appréciation de la solvabilité : compte tenu de leur importance, une erreur, même minime, sur leur évaluation peut modifier substantiellement l'appréciation que l'on a de la solvabilité.

Thibault GAUTHIER, actuaire senior du Groupe FINACTU, déclare : « Depuis que je suis en charge de ces audits, j'ai toujours eu beaucoup de plaisir à travailler avec les équipes du groupe MAMDA-MCMA-MAC, et particulièrement avec sa Direction Actuariat qui bénéficie d'une connaissance très fine du portefeuille et des engagements techniques des mutuelles. Depuis le début des années 2000, la fonction Actuariat joue un rôle de plus en plus important au sein des mutuelles et, au-delà des exigences réglementaires, le groupe souhaite développer cette expertise en interne, sécuriser la politique de provisionnement, et optimiser la tarification des contrats. »

Pour plus d'information, vous pouvez :

- consulter le site www.finactu.com
- contacter Anne EPAGNEUL, Responsable Commerciale, par mail aepagneul@finactu.com ou par téléphone +212 6 14 71 09 24.